



9^{ÈME} COMITÉ DE PILOTAGE DU SITE NATURA 2000 PLATEAU DE ROCHEBONNE



21 septembre 2020 – Nantes

Projets FEAMP « PLATFORM N2000 » et « LCN2000 »



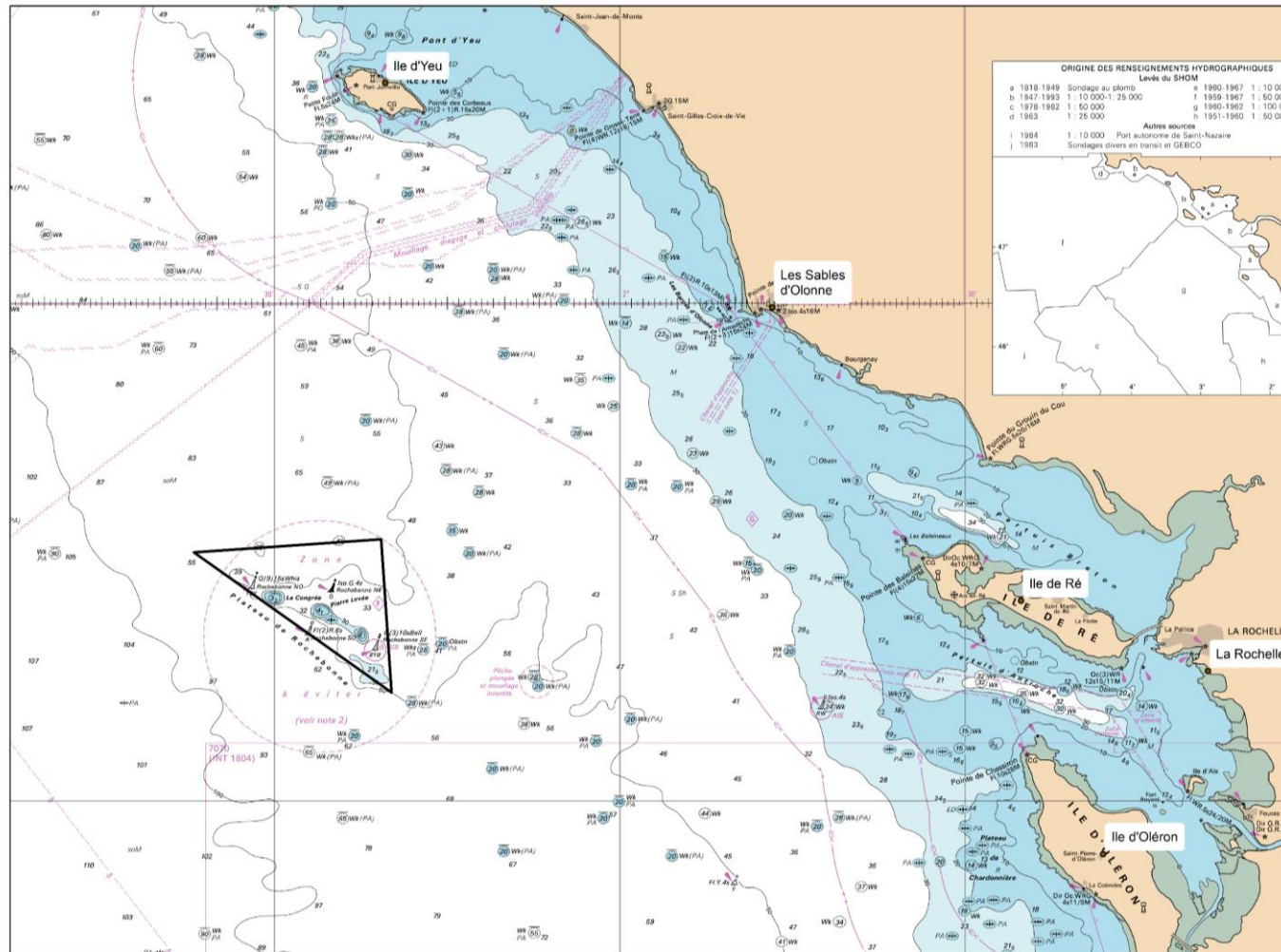
ORDRE DU JOUR

Rappel sur le site et la démarche Natura 2000

- Actions d’animation mises en œuvre 2018-2020 – PLATFORM N2000
 - Étude prospective pour le développement de sciences participatives
 - Suivi des activités et usages de loisir
 - Procédure d’extension du périmètre
 - Mise à jour du DOCOB
- Analyse de Risque Pêche – LCN2000
 - Principe et méthode
 - Données mobilisées et résultats
- Suite de l’animation
- Questions diverses

Rappel sur le site et la démarche Natura 2000

Zone Spéciale de Conservation (Directive Habitat Faune Flore)



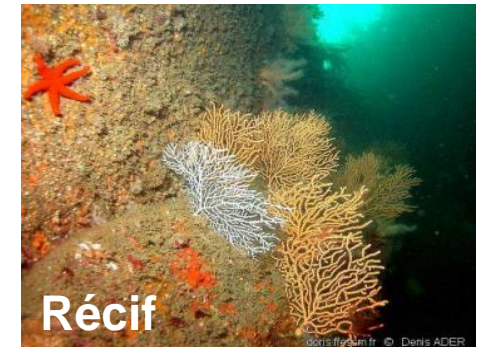
Légende

Nouveau périmètre du site Natura 2000 "Plateau de Rochebonne"

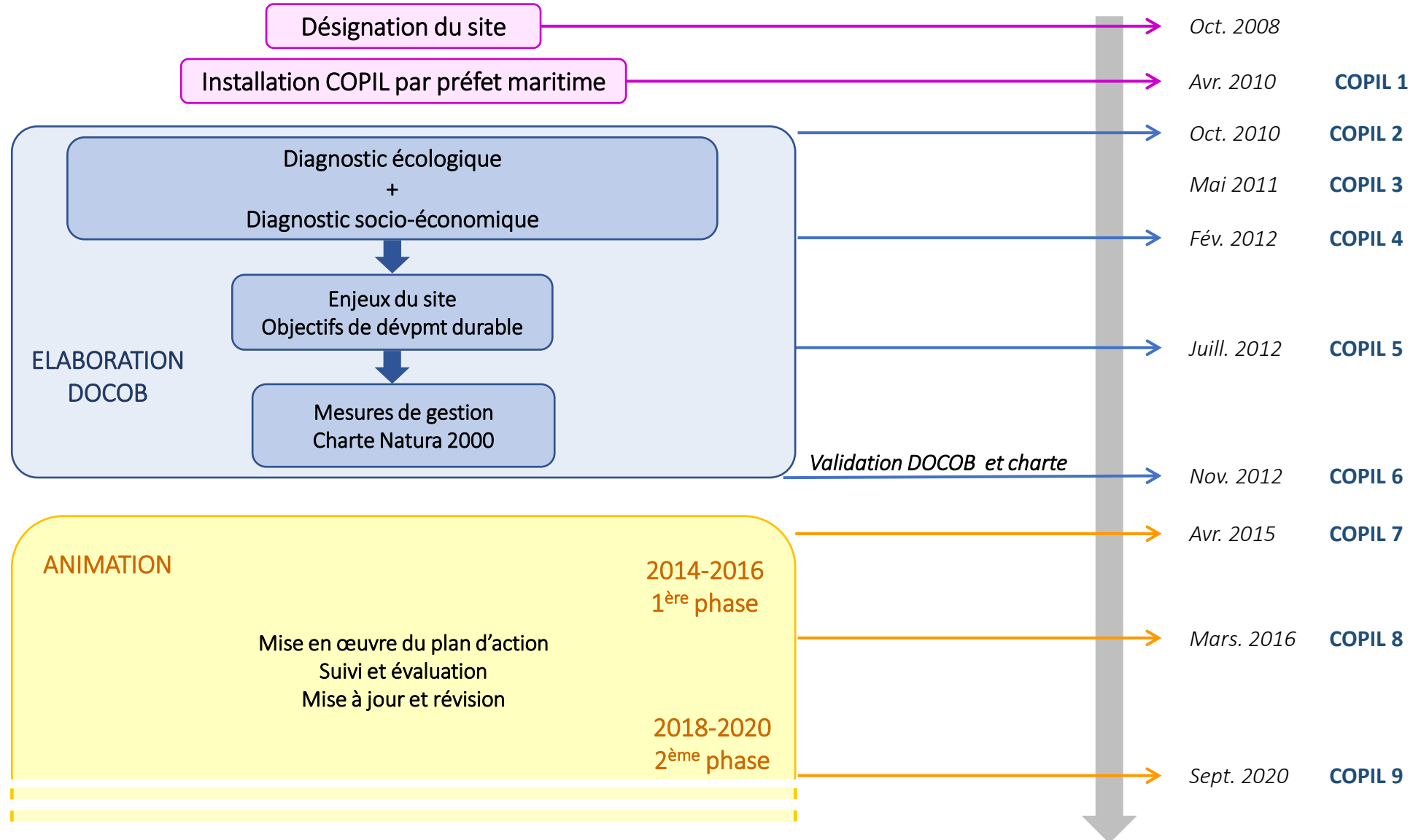
0 5 10 Kilomètres
 0 2.5 5 Milles nautiques

Conception/Réalisation : CNPMM
 Sources : SHOM, OpenStreetMap (www.data.gouv.fr) Juin 2019

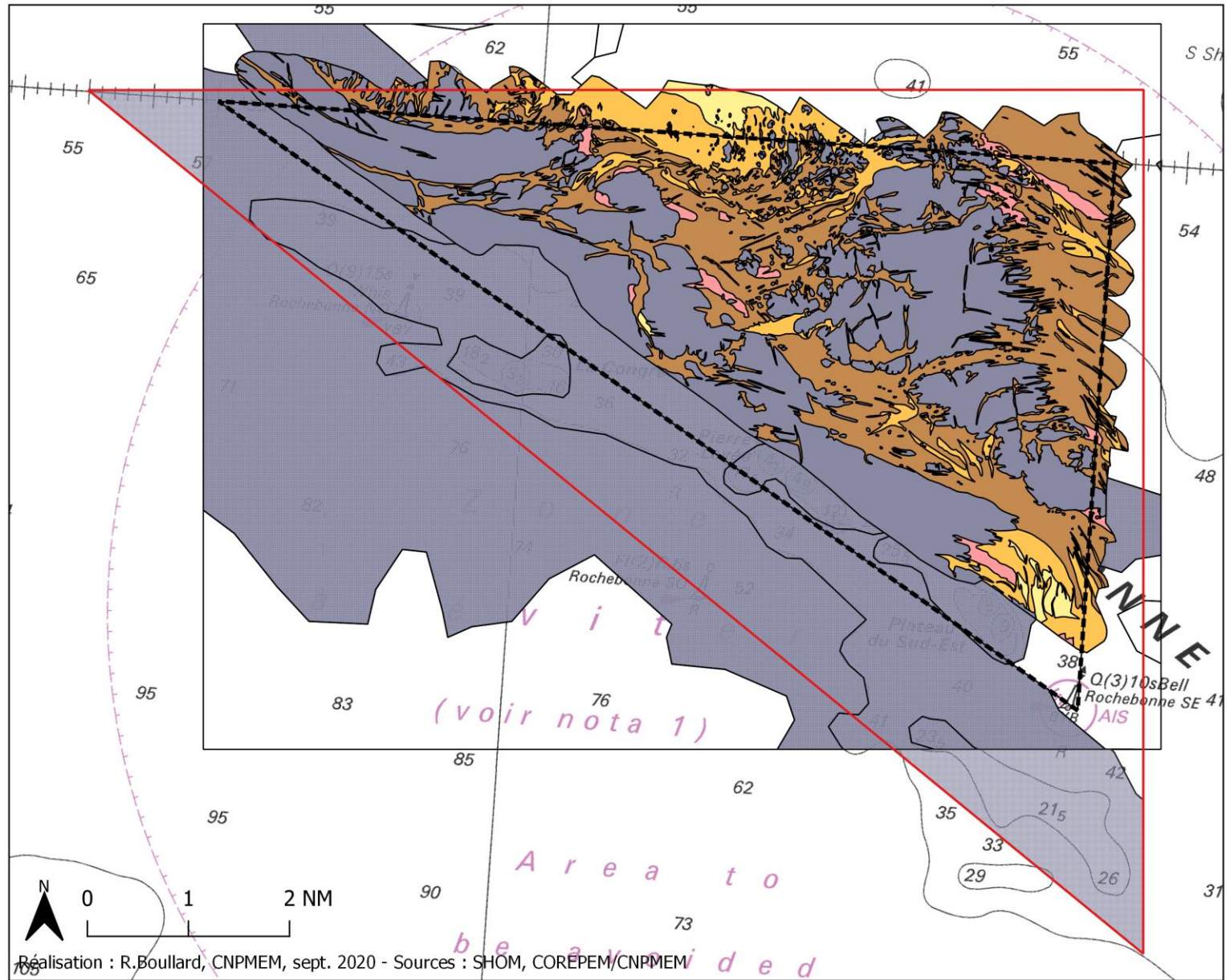
Espèces et habitats d'intérêt communautaire





Rappel sur le site et la démarche Natura 2000



Rappel sur le site et la démarche Natura 2000



-  Périimètre original du site
-  Périimètre du projet d'extension

Nature du substrat

-  Roche
-  Cailloutis
-  Sable moyen
-  Sable grossier
-  Sable fin

Réalisation : R. Boullard, CNPME, sept. 2020 - Sources : SHOM, COREPEM/CNPME

Enjeux :

- Assurer la **conservation** et la **fonctionnalité des habitats et espèces** d'IC
- Garantir la pratique d'**activités compatibles avec le maintien du bon état de conservation** des habitats et espèces
- Maintenir l'**attractivité** du site
- Promouvoir l'**appropriation de la démarche et des enjeux** par les usagers
- Assurer le **suivi de la mise en œuvre du DOCOB**

Objectifs de développement durable :

- **Garantir** le maintien des habitats et espèces dans **un état de conservation favorable**
- **Améliorer les connaissances**
- **Adapter les objectifs et actions** en fonction de l'évolution des connaissances et de l'état de conservation
- **Assurer la cohérence** au sein du réseau d'AMP et avec les autres politiques publiques
- **Impliquer et sensibiliser** les usagers
- **Cadrer et suivre la mise en œuvre** des actions et résultats

ORDRE DU JOUR

Rappel sur le site et la démarche Natura 2000

- Actions d’animation mises en œuvre 2018-2020 – PLATFORM N2000
 - Étude prospective pour le développement de sciences participatives
 - Suivi des activités et usages de loisir
 - Procédure d’extension du périmètre
 - Mise à jour du DOCOB
- Analyse de Risque Pêche – LCN2000
 - Principe et méthode
 - Données mobilisées et résultats
- Suite de l’animation
- Questions diverses

Actions d'animation 2018-2020



Financement FEAMP – mesure 80

Projet PLATFORM N2000 (PLATEaux Four et Rochebonne - aniMation Natura 2000)

- Partenariat COREPEM / CNPMEM
- Période du projet : avril 2018 – juin 2020
- Animation des DOCOB des sites Natura 2000 Plateau du Four et Plateau de Rochebonne



Actions de PLATFORM N2000 concernant le site Rochebonne :

| |
|--|
| I - Etudier l'opportunité de mettre en place des actions de sciences participatives avec les usagers |
| II - Mettre à jour les données d'activité hors pêche professionnelle |
| III - Informer sur le nouveau périmètre du site et promouvoir la charte Natura 2000 |
| IV - Mettre à jour le DOCOB avec toute nouvelle donnée depuis sa validation et conforme au nouveau périmètre |
| V - Assurer une dynamique autour de cet écosystème remarquable |
| VI - Gestion de projet |

Echanges avec 4 personnes ressources.

Recommandations :

- Nécessité d'en **border strictement le cadre juridique** (responsabilité en cas d'accident)
- S'appuyer sur l'expérience et le soutien de **praticants expérimentés**
- Favoriser les « ***observations opportunistes*** » en s'appuyant sur des **réseaux d'observations existants** ex : observations d'oiseaux ou de mammifères marins

Propositions d'actions :

- Développer un travail sur les **ceintures algales**, notamment autour des têtes rocheuses
- **Compléter les inventaires** habitats existants

Proposition pour la suite :

- Solliciter les usagers « réguliers » du site pour **mettre en discussion ces propositions**

Enquêtes et entretiens : Evolution de l'activité depuis 2016 ? Quelle perception du milieu ? Quelles observations ?

- Diffusion à de nombreux contacts (fédérations, associations et clubs régionaux et locaux) – plusieurs relances : **2 formulaires retournés**
- Plusieurs **échanges par mail ou téléphone** avec des usagers

→ **Fréquentation faible et occasionnelle** par les usagers de loisir

→ **A priori pas d'évolution** majeure de l'intensité de fréquentation ou des pratiques de loisir depuis les derniers suivis

→ **Attrait et intérêt particulier** pour ce site, sa richesse, sa biodiversité, son caractère exceptionnel

→ **Nécessité d'améliorer les suivis :**

- Explorer de nouvelles méthodes
- Animation plus durable pour plus de lien et d'implication des usagers et acteurs

Plongée et chasse

Pêche et plaisance

Diagno

Important

Le terme « pêche » est utilisé pour désigner la pêche embarquée pratiquée principalement la chasse sous-marine, veuillez remplir aux activités de plongée et de chasse sous-m

Pour que le questionnaire soit valide, il est nécessaire que vous questions des parties A, B et C. Les parties D et E son

Merci

A- Votre profil

A1 : Etes-vous : Un homme Une femme

A2 : Quel est votre âge ?
 Moins de 30 ans 30-45 ans 45-60 ans Plus de 60 ans

A3 : Quel est votre lieu de résidence principal ? CP : ..

A4 : Quel est votre lieu de résidence actuel ?
 Résidence principale Résidence secondaire Famille
 Location Hôtel Camping Autres (précisez)

A5 : Etes-vous : Retraité En activité

A6 : Depuis combien d'années pratiquez-vous la pêche en mer ?
 Moins de 3 ans 3-10 ans 10-20 ans Plus de 20 ans

A7 : Combien de fois par an allez-vous en mer pour pêcher ?
 Moins de 10 Entre 10 et 20 Entre 20 et 50 Plus de 50

En cas de doute ou de problème n'hésitez pas à contacter :

Diagnostic socio-économique – Mise à jour des activités de loisir
 Site Natura 2000 en mer Plateau de Rochebonne

CHARACTERISATION DES ACTIVITES DE PLONGÉE ET/OU CHASSE SOUS MARINE SUR LE PLATEAU DE ROCHEBONNE

1- Présentation du club

| | |
|-------------------------|---|
| Nom de la structure | |
| Nom de son représentant | |
| Adresse | |
| Nature de l'activité | <input type="checkbox"/> Associative : Nombre d'adhérents : <input type="checkbox"/> Commerciale : Nombre de clients en 2018 : |

| Répartition des adhérents | Plongeurs exclusifs | Mixtes (plongeurs et chasseurs) | Chasseurs exclusifs |
|---------------------------|---------------------|---------------------------------|---------------------|
| | | | |

2- Votre embarcation pour vous rendre sur le Plateau de Rochebonne

| | |
|--|--|
| Type d'embarcation (vedette, semi-rigide, pneumatique, etc.) | |
| Longueur de l'embarcation (mètres) | |
| Capacité (en nombre de personnes) | |
| Est-elle sur base de départ fixe ou est-elle transportable facilement par la route ? | |
| Si elle est fixe, dans quel port se trouve-t-elle ? | |
| Depuis quel(s) port(s) partez-vous lorsque vous vous rendez sur le Plateau de Rochebonne ? | |
| Vitesse et temps moyen pour se rendre sur le site ? | |

En cas de doute ou de problème n'hésitez pas à contacter :
 Roxane BOULLARD – chargée de mission
 2 rue du Mail de Broc, 44490 LE CROISIC
 06 40 30 55 12 / 02 40 23 00 80 ;
 roxane.boullard@corepem.fr

1/9

Procédure d'extension du périmètre

mars 2016 – Avis favorable des membres du COPIL pour l'extension du périmètre du site pour l'enjeu récif



rédaction de la fiche synthèse et du formulaire de consultation par la DREAL Nouvelle-Aquitaine



transmission à la préfecture maritime et envoi de la demande d'accord au CZMA



août 2020 - réception de l'accord du CZMA



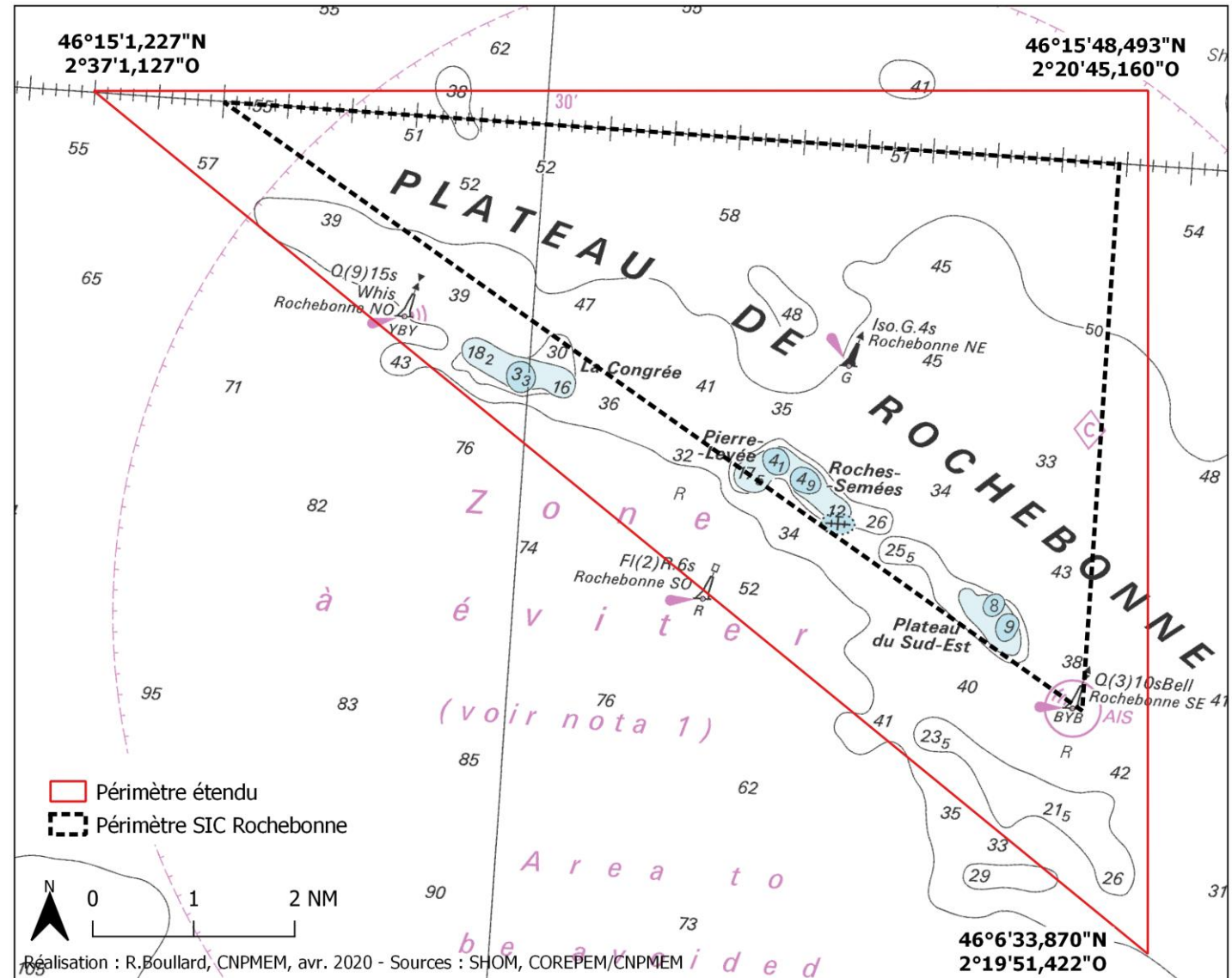
À venir



transmission du projet de désignation au ministre chargé de l'environnement



transmission du dossier à la commission Européenne pour notification



- Actualisation d'éléments factuels (cartes, chiffres, etc..)
- Prise en compte des nouvelles connaissances

1.2.2 Le projet de Parc Naturel Marin « Estuaire de la Gironde et Mer des Pertuis Charentais »

Le Parc naturel marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis a été créé le 15 avril 2015 par décret du ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie. Le Parc naturel marin couvre 6 500 km² d'espace marin sur la façade atlantique. Il borde environ 1000 km de côtes et 114 communes de la Vendée, de la Charente-Maritime et de la Gironde. Situé au cœur du golfe de Gascogne, le Parc naturel marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis s'étend de l'embouchure du Payré en Vendée au nord, à la pointe de la Négade en Gironde au sud. Il inclut 3 pertuis (les espaces marins entre les îles de Ré et d'Oléron et le continent) ainsi que les estuaires du Payré, du Lay, de la Sèvre Niortaise, de la Charente, de la Seudre et de la Gironde jusqu'au bec d'Ambès. Au large, il s'étend jusqu'aux fonds de 50 mètres.

Le SIC Plateau de Rochebonne est situé en dehors du périmètre du PNM. Cependant, la ZPS Pertuis Charentais – Rochebonne (FR5412026), se superposant au SIC Plateau de Rochebonne, est majoritairement située au sein du périmètre du PNM qui a donc la charge de l'élaboration et la mise en œuvre du DOCOB de cette ZPS.

Depuis mars 2009, une mission d'étude de l'Agence des Aires Marines Protégées (AAMP) mène une concertation avec les acteurs pour un projet de Parc Naturel Marin (PNM) sur l'estuaire de la Gironde et les Pertuis Charentais, sous l'autorité des préfets concernés. Ce PNM est à l'étude pour répondre à des enjeux d'amélioration de la connaissance, de protection et

Document d'objectifs du site FR5402012 Plateau de Rochebonne
Volume de synthèse – **Novembre 2012**



Entrée de l'estuaire de la Gironde – Le phare sur le Plateau de Cordouan.

Source : Laurent Mignaux, 2010.

Cf. Site de l'Agence des Aires Marines Protégées :
<http://www.aires-marines.fr/L-Office/Organisation/Parcs-naturels-marins/Parc-naturel-marin-de-l'estuaire-de-la-Gironde-et-de-la-mer-des-Pertuis>
<http://www.airesmarines.fr/gironde-pertuis>

1.2 Présentation du site

1.2.1 Le réseau Natura 2000 en mer

Tableau 1 : Importance du réseau en Europe et en France (chiffres 2011).

| | Réseau Natura 2000 (terre et mer) | | | Natura 2000 en mer |
|--------|-----------------------------------|--|---------------------------|---|
| | Nombre de sites (ZPS + SIC) | Surface sites Natura 2000 (km ²) | % de la superficie totale | Surface Natura 2000 en mer (km ²) |
| Europe | 26 10627 852 | 949 9101 358 125 | 17,95% | 198 760573 131 |
| France | 1 77652 | 110 088203 564 | 12,95% | 41 298132 689 |

En 2018², la partie française du réseau Natura 2000 en mer est constituée de 1776208 sites marins dont 148 212 mixtes marins (une partie en mer) et 59 entièrement marins, désignés au titre des directives européennes « Habitats » et/ou « Oiseaux ». Ces sites couvrent une surface d'environ 4 113,2 millions d'hectares en mer, soit environ 8,434 % des eaux sous juridiction de la ZEE française en métropole (40 % des eaux territoriales) et se répartissent comme tel :

- 27 521 106 306 km² pour les sites « Habitats » (pSIC, SIC et ZSC), soit 5,5% des eaux de métropole,
- 34 637 119 646 km² pour les sites « Oiseaux » (ZPS), soit 7,1% des eaux de métropole.

500 communes littorales françaises sont concernées par le réseau Natura 2000, soit 58 % d'entre elles.

Sources :

- Site de la commission européenne : <http://ec.europa.eu/environment/nature/natura2000> (rubrique : Baromètre)
- Portail Natura 2000 en France : <http://www.natura2000.fr>

Natura 2000 en Poitou-Charentes Nouvelle-Aquitaine

À ce jour, le réseau régional Natura 2000 en région Poitou-Charentes Nouvelle-Aquitaine compte 84273 sites dont 312 sites sont essentiellement marins (19 560 km²) et 14624 sites mixtes (en partie marins) terrestres se prolongeant sur le domaine maritime. Au total, la Nouvelle-Aquitaine représente près de 16% des sites français. C'est la région française qui compte le plus de sites Natura 2000. Pour l'essentiel

l'ensemble du littoral charentais, représentant 460 km de côtes, est déjà désigné au titre des deux directives, soit par le prolongement de sites terrestres en mer (sites mixtes) soit au titre du site d'importance communautaire (SIC) « Pertuis Charentais » pour les ZSC et du site « Pertuis Charentais – Rochebonne » pour les ZPS.

[Source : Site internet DREAL Nouvelle-Aquitaine, 2020 Poitou-Charentes, 2011].

ORDRE DU JOUR

Rappel sur le site et la démarche Natura 2000

- Actions d’animation mise en œuvre 2018-2020 – PLATFORM N2000
 - Étude prospective pour le développement de sciences participatives
 - Suivi des activités et usages de loisirs
 - Procédure d’extension du périmètre
 - Mise à jour du DOCOB
- **Analyse de Risque Pêche – LCN2000**
 - Principe et méthode
 - Données mobilisées et résultats
- Suite de l’animation
- Questions diverses

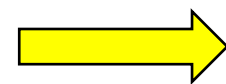
Réalisation de l'Analyse de Risque Pêche



Financement FEAMP – mesure 40

LCN2000 (Loire et Charente Natura 2000)

- Partenariat COREPEM / CNPMEM / OFB
- Période du projet : janvier 2018 – septembre 2020
- Diagnostic socio-économique volet « pêche »,
Analyses des « risques pêche »,
Propositions de mesures de gestion
- 4 sites Natura 2000



| Sites Natura 2000 | Diagnostic | AR pêche | Mesures |
|--------------------------------|-----------------------|----------|------------------------|
| Plateau du Four | Non (déjà disponible) | Oui | Oui |
| Estuaire de la Loire Externe | Oui | Oui | Non (projet ultérieur) |
| Plateau rocheux de l'île d'Yeu | Non (déjà disponible) | Oui | Non (projet ultérieur) |
| Plateau de Rochebonne | Non (déjà disponible) | Oui | Non (projet ultérieur) |

Analyse des « risques pêche » - DEFINITION

article L.414-4 du code de l'environnement (issu de l'article 91 de la loi n°2016-1097 dite loi biodiversité)

Les activités de pêche professionnelle sont dispensées d'évaluation d'incidences Natura 2000 dès lors qu'elles font l'objet d'une **analyse de risque d'atteinte aux objectifs de conservation Natura 2000**.

Si un risque ne peut être exclu, les activités de pêche concernées doivent faire l'objet de **mesures réglementaires**.

Concerne :

- tous les sites Natura 2000 marins (tout ou partie)
- toutes les activités de pêche professionnelle (embarquée et à pied)

Méthode initiale élaborée par le MNHN en 2012 (*MNHN-SPN, 2012*)

Nouvelle méthode publiée en janvier 2020

Croisement et analyse spatiales d'informations

SUR LES ACTIVITÉS DE PÊCHE :

- **Spatialisation des activités** : VMS, VALPENA, enquêtes DOCOB et complémentaires (COREPEM/CNPMEM)

SUR LES HABITATS D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE :

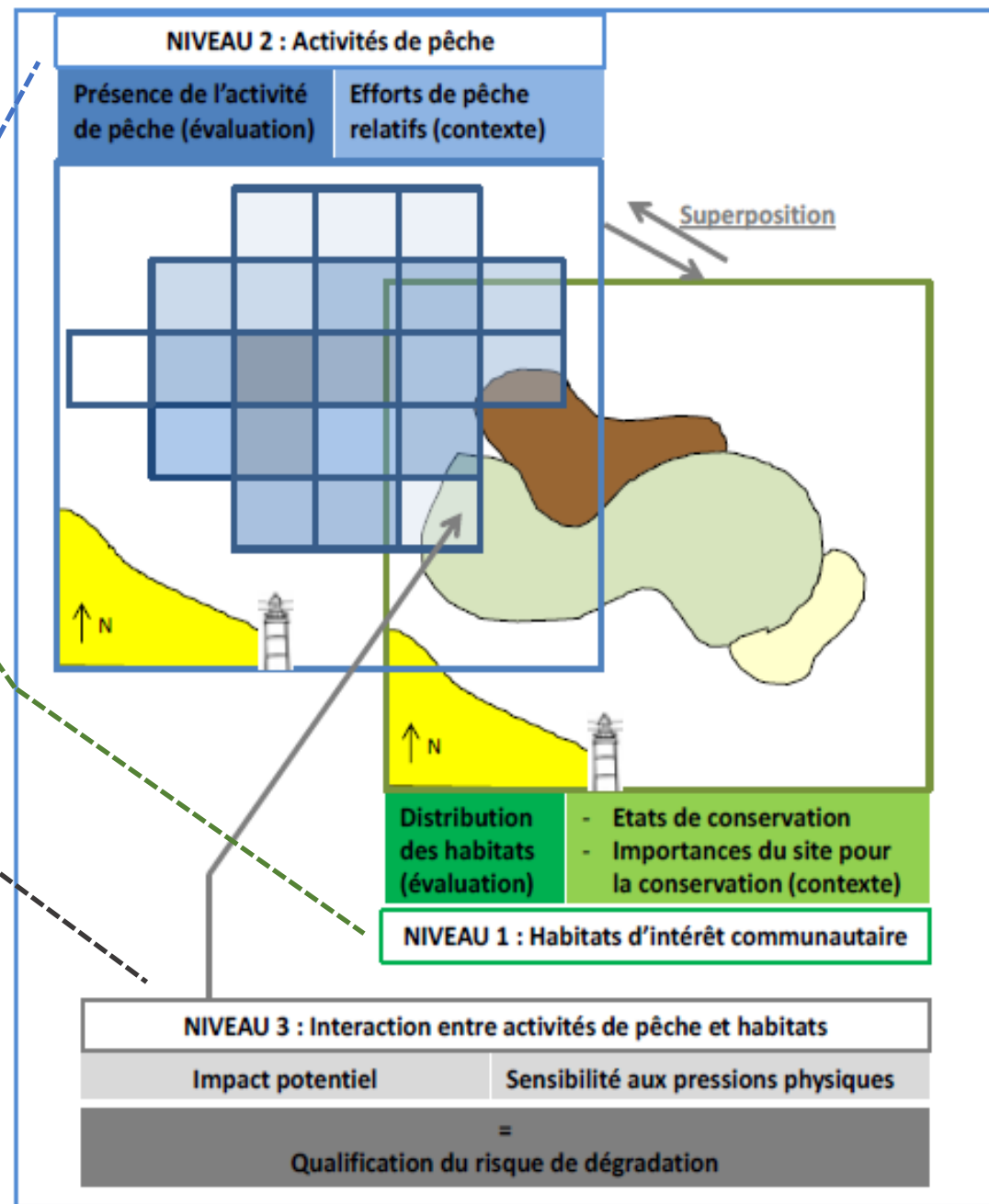
- **Cartographie du site**: cahier habitats côtiers et travaux de correspondance HIC-CHN2000 réalisée par l'AFB en lien avec le MNHN, étude et campagne de terrain (CARTHAM)

SUR LES TYPES D'INTERACTIONS (MNHN, IFREMER) :

- **Sensibilité des habitats**: MNHN (La Rivière, 2016) et autres sources quand nécessaire (MarLIN network, Tillin)
- **Matrice pression / engins**: Ifremer 2018, en cours de stabilisation par le GT national

PRÉCISIONS D'ÉLÉMENTS DE CONTEXTE :

- nombre et taille des navires / efforts de pêche / caractéristiques des engins / enjeux de conservation / objectifs de conservation / dépendance socio-éco / autres



Analyse des « risques pêche » - METHODOLOGIE

| Catégories de pression | Perturbations physiques du fond | | | | | | | | | |
|--|---------------------------------|---|----|----|----|----|----|---|----|----|
| | le | l | le | au | an | le | pl | a | pa | re |
| Chalut de fond rockhopper | | | | | | | | | | |
| Chalut de fond "netil" hourralet | | | | | | | | | | |
| Chalut | | | | | | | | | | |
| Chalut | | | | | | | | | | |
| Senni | | | | | | | | | | |
| Drag pour dents | | | | | | | | | | |
| Drag pour dents | | | | | | | | | | |
| Drague remorquée par un bateau pour animaux fous | | | | | | | | | | |
| Drague à Hyperborea | | | | | | | | | | |
| Scoubidou | | | | | | | | | | |
| [...] | | | | | | | | | | |

Amplitude de la pression

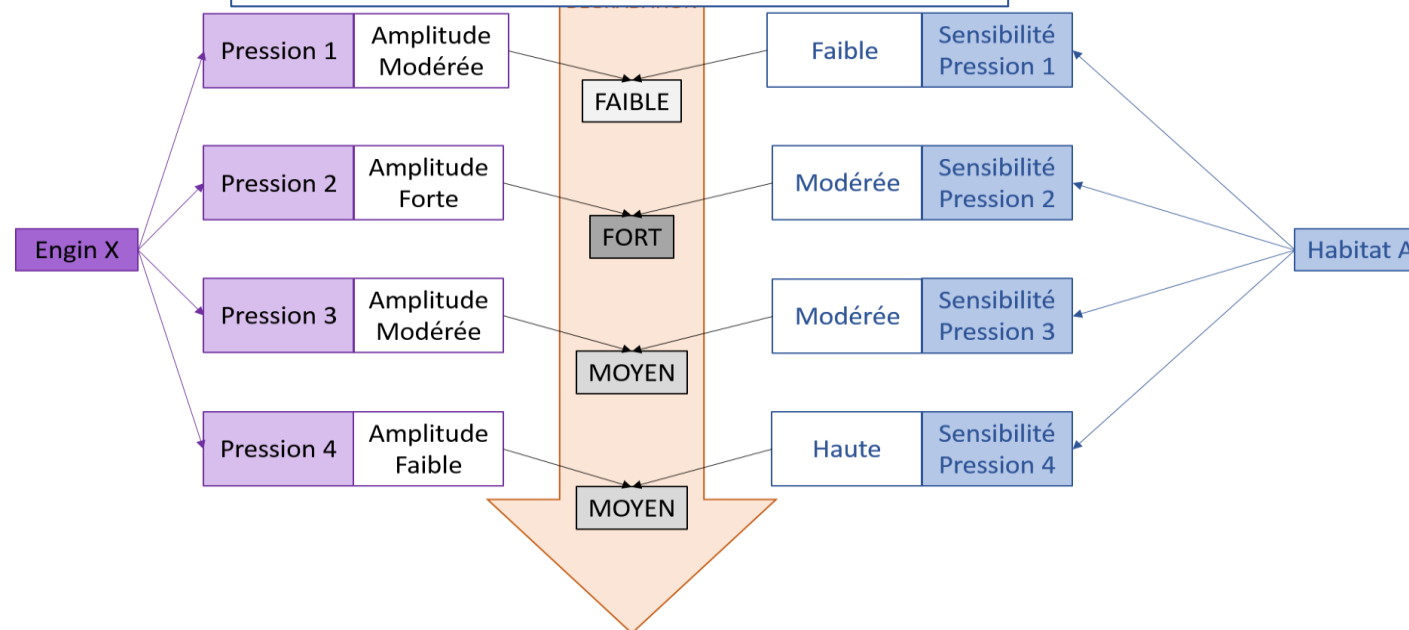
Types de pressions exercés par un engin et son amplitude: nulle/faible/modérée/fort
Source: Ifremer janvier 2018

| Catégorie | Pression | Résist. | R. résist. | Résil. | R. Résil. | Sensib. | R. sensib. | Description de l'évaluation | Commentaire indice de confiance |
|---|---|---------|------------|--------|-----------|---------|------------|--|---|
| Perturbations physiques (modification) | Porte d'un habitat | | | | | | | | Littérature grise concernant directement la pression sur un habitat similaire : Tillier, 2016a. de confiance est haut en raison de la permanence des impacts liés à cette pression. |
| | Changement d'habitat (pour un autre type de fond marin) | | | | | | | | Littérature grise concernant directement la pression sur un habitat similaire : Tillier, 2016a. de confiance est haut en raison de la permanence des impacts liés à cette pression. |
| Extraction | | | | | | | | L' extraction détruirait la partie peu envahie l'habitat par élimination du substrat et des espèces caractéristiques associées. Toutefois, constatés en l'absence sur le fond. | Littérature grise concernant directement la pression sur un habitat similaire : Tillier, 2016a. |
| | | | | | | | | | |
| Perturbation de fond (Modification temporaire et/ou réversible) | Tassement | | | | | | | | Littérature grise concernant directement la pression sur un habitat similaire : Tillier, 2016a. |
| | Abrasion superficielle | H | H | TH | H | TF | H | abandon par l'hydrodynamisme. Elles ne sont donc pas affectées par l'abrasion superficielle. La résistance est qualifiée de haute et la résilience de très haute en raison du cycle de vie court des espèces caractéristiques, de leur mobilité, et du fort hydrodynamisme naturel qui permet de renouveler le sédiment de surface rapidement (Collier et al., 2000 ; Derrite et al., 2003). | Publications examinées en comité de lecture : Collier et al., 2000 ; Derrite et al., 2003. |

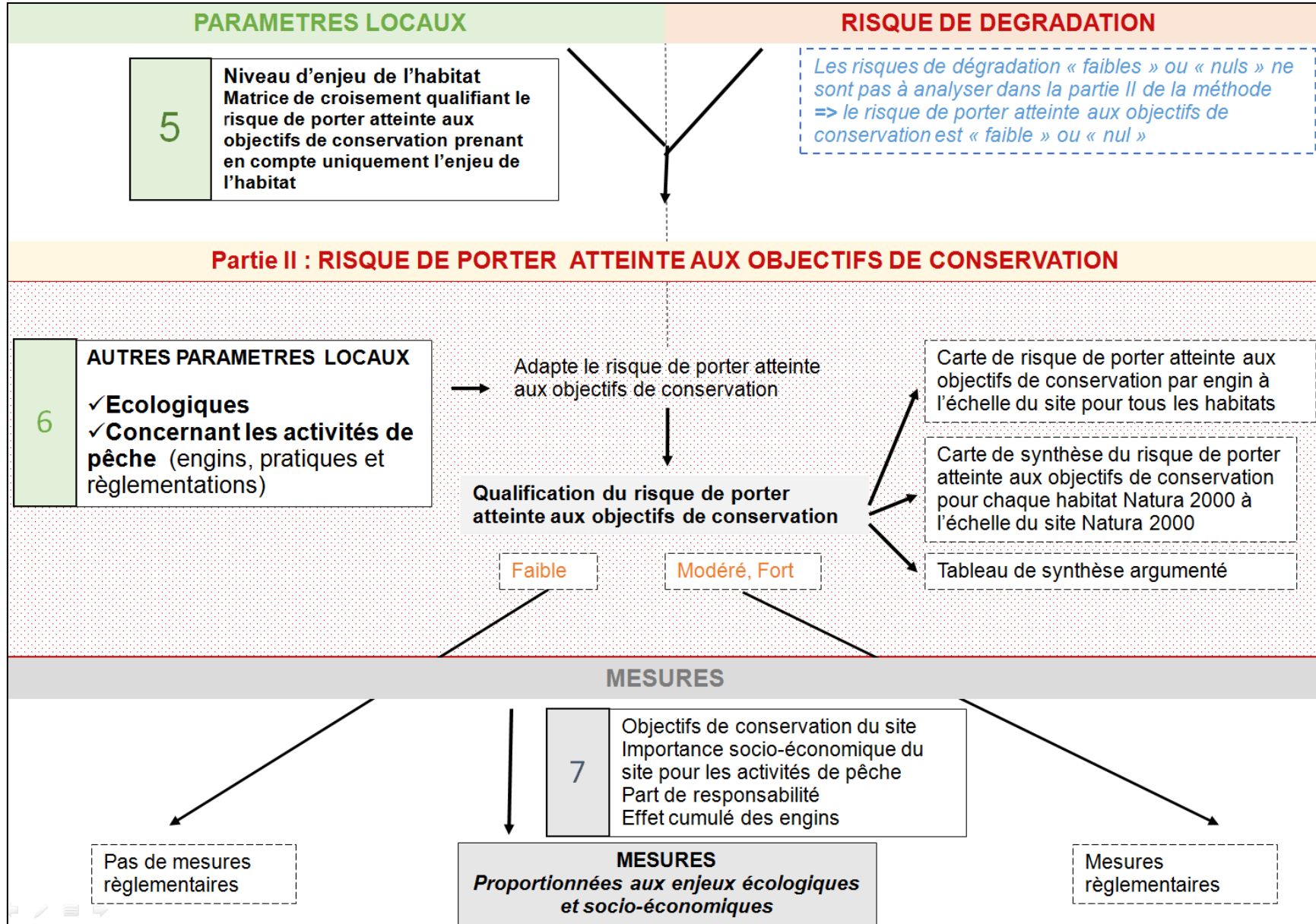
Sensibilité

Niveaux de sensibilité des habitats aux différents types de pressions
Source: MNHN 2016

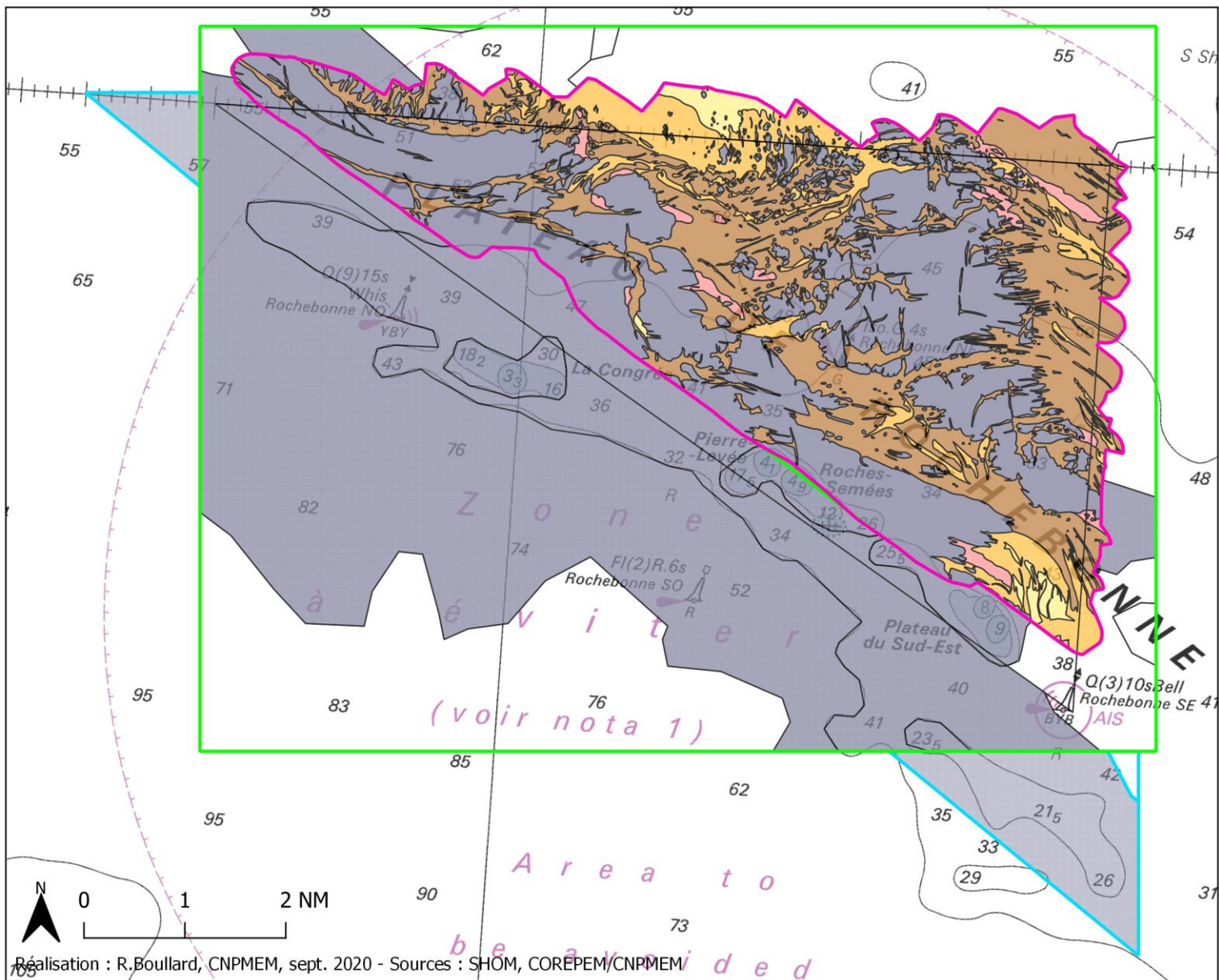
Risque de dégradation



Le risque de dégradation de l'habitat A par l'engin X est qualifié de Fort au regard de la pression 2



Analyse des « risques pêche » - DONNÉES HABITATS



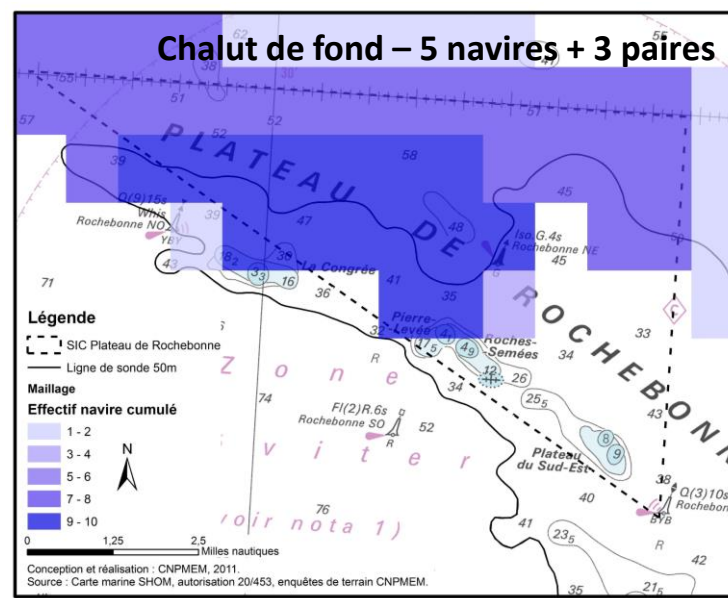
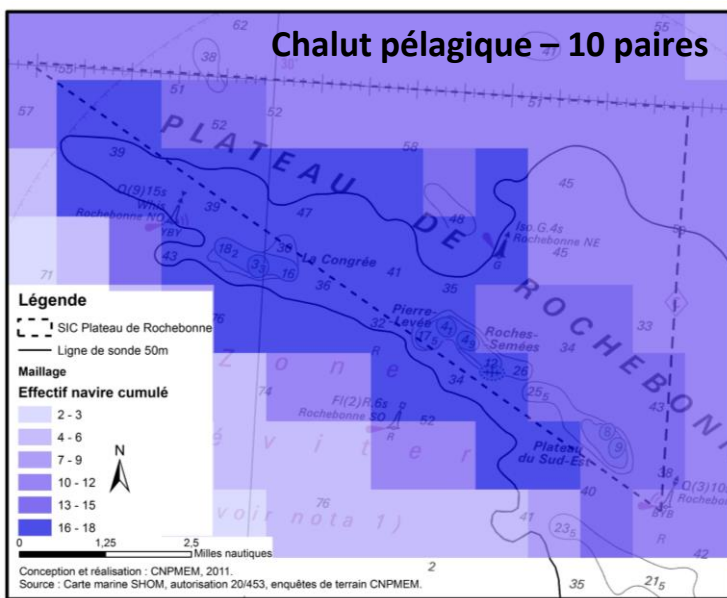
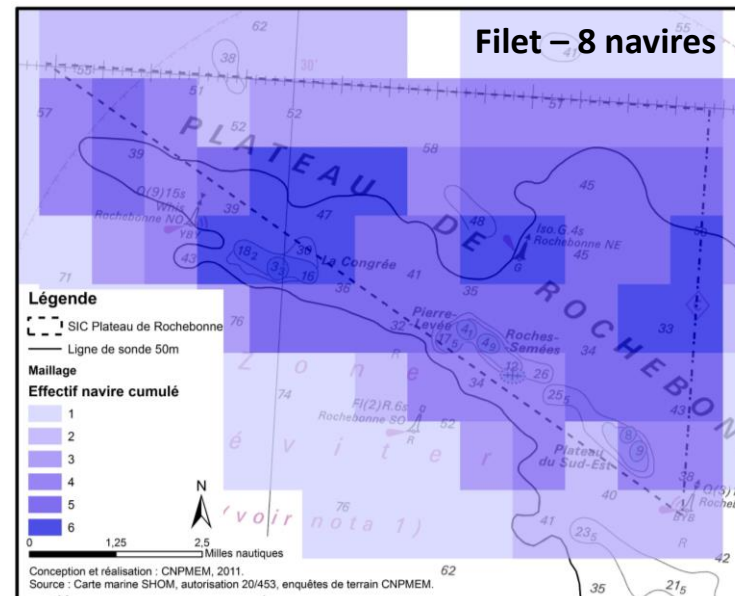
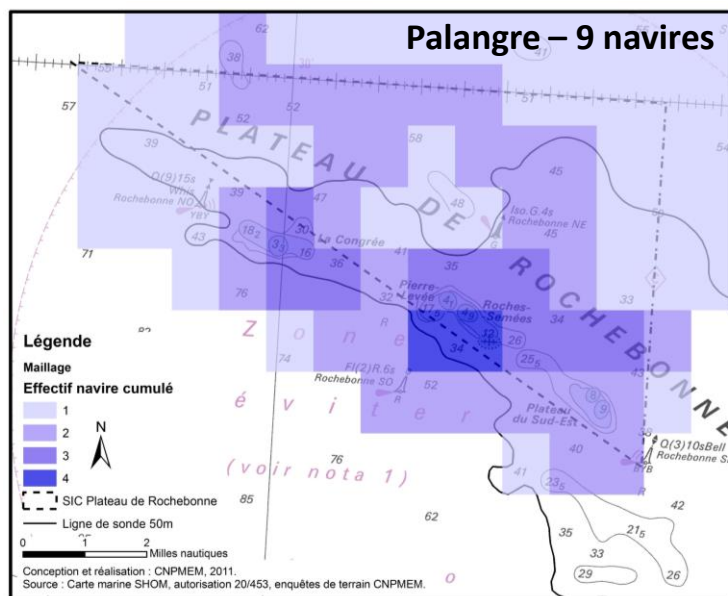
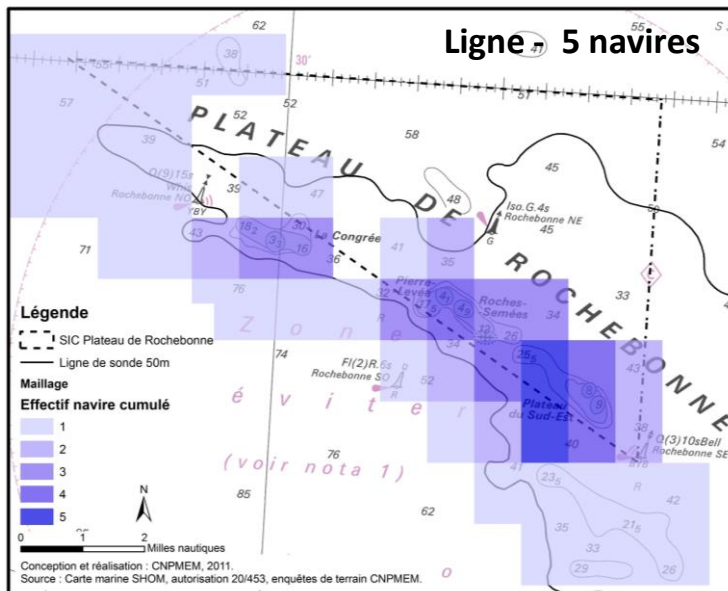
Cartographie des habitats
(CARTHAM – CREOCEAN, 2010-2012)

Réinterprétation de cartes prédictives des
habitats physiques (Hamdi et al., 2010)

Réinterprétation de cartes des sédiments
(IFREMER)

Réalisation : R. Boullard, CNPMM, sept. 2020 - Sources : SHOM, COREPEM/CNPMM

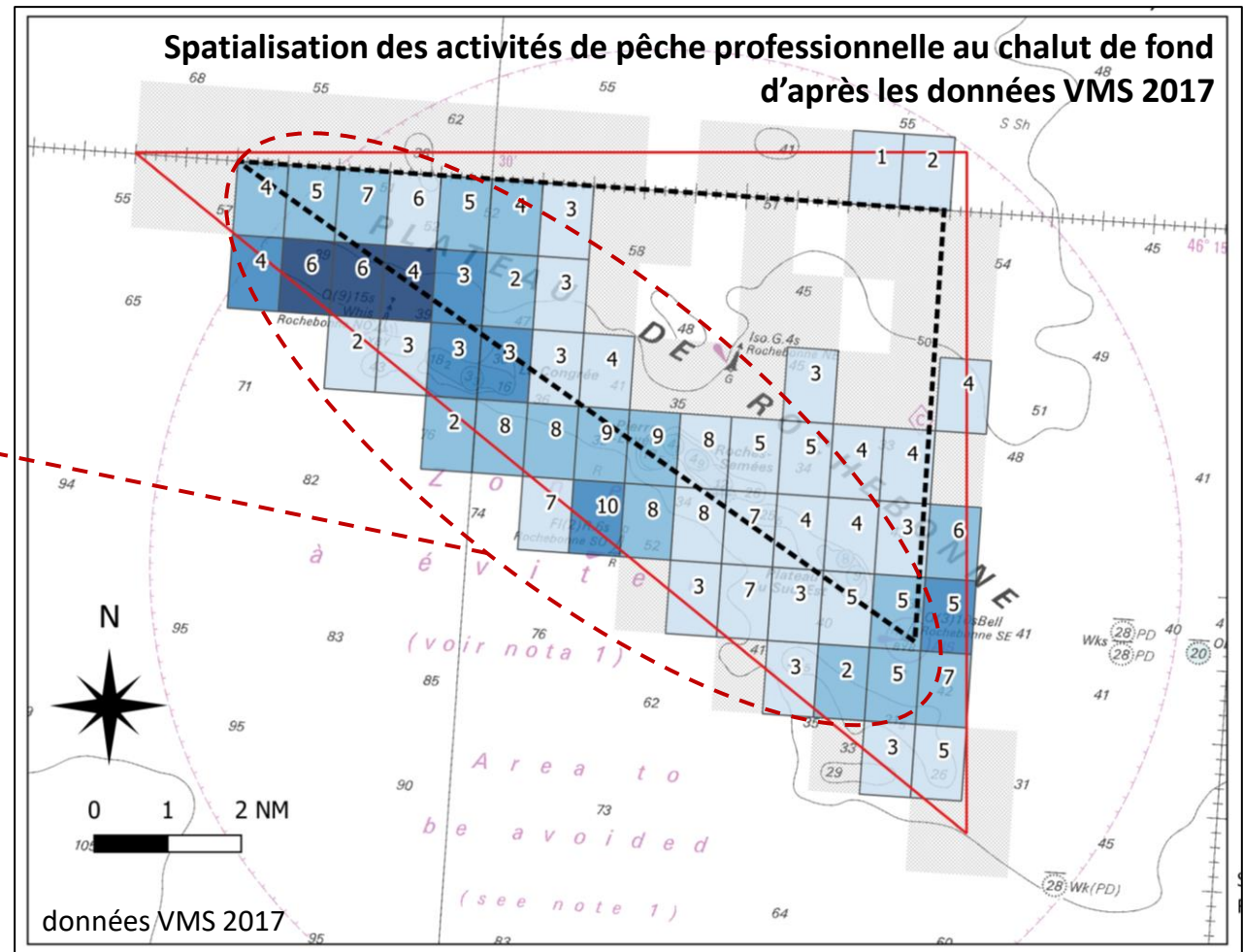
Analyse des « risques pêche » - DONNÉES PÊCHE issues du DOCOB (2010)



- VMS (2015-2017) + données VALPENA pour vérification des <12m

- Impossibilité de combiner les données VMS/VALPENA
- Biais de la méthode d'attribution de l'activité de pêche par maille

Ralentissement des navires à l'approche des hauts fonds dangereux et impraticable en action de pêche attribués à tort en activité de pêche par l'algorithme



- VMS (2015-2017) + données VALPENA pour vérification des <12m

- Impossibilité de combiner les données VMS/VALPENA
- Biais de la méthode d'attribution de l'activités de pêche par mailles

- Enquêtes DOCOB (2010)

- Identification des métiers pratiqués sur site
- Premier croisement pour identifier les cas d'interactions à risque modéré ou fort

- Données VALPENA (2017)

- Actualisation des nombres de navires concernés pour les cas d'interaction à risque modéré ou fort
- Identification des navires concernés pour la réalisation des enquêtes complémentaires

Analyse des « risques pêche » - 1er CROISEMENTS avec données d'enquêtes DOCOB

Données pêche
Enquêtes DOCOB
(2010)

X

Données habitats
CARTHAM – CREOCEAN (2010-2012)
+ Réinterprétation de cartes prédictives des habitats physiques (Hamdi et al., 2010)
+ Analyse écologique BioLittoral (2015)

| | | Chalut de fond | Filet | Palangre | Ligne | Chalut pélagique en bœufs |
|-------------|--|----------------|--------|---------------|-------|---------------------------|
| 1170 Récifs | 1170-5 Roches infralittorales en mode exposé | Modéré ou fort | Faible | Faible ou Nul | Nul | Nul |
| | 1170-R09 Roches et blocs circalittoraux | Modéré ou fort | Faible | Faible ou Nul | Nul | Nul |
| | 1170-R09.02 Roches et blocs circalittoraux du large | Modéré ou fort | Faible | Faible ou Nul | Nul | Nul |

+ senne danoise

Enquêtes complémentaires

- VMS (2015-2017) + données VALPENA pour vérification des <12m

- Impossibilité de combiner les données VMS/VALPENA
- Biais de la méthode d'attribution de l'activités de pêche par mailles

- Enquêtes DOCOB (2011)

- Identification des métier pratiqués sur site
- Premier croisement pour identifier les cas d'interactions à risque modéré ou fort

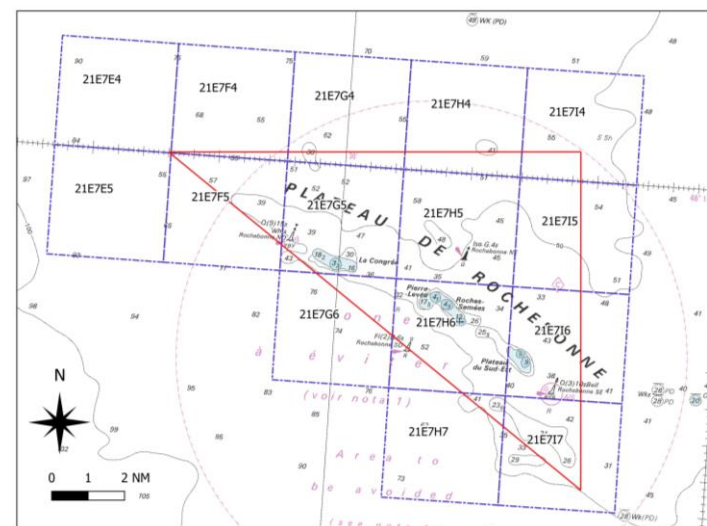
- Données VALPENA (2017)

- Actualisation des nombres de navires concernés pour les cas d'interaction à risques modéré ou fort
- Identification des navires concernés pour la réalisation des enquêtes complémentaires

- Enquêtes complémentaires (2020)

- Actualisation de la spatialisation des activités
- Précision du risque
- Recueil d'éléments de contexte

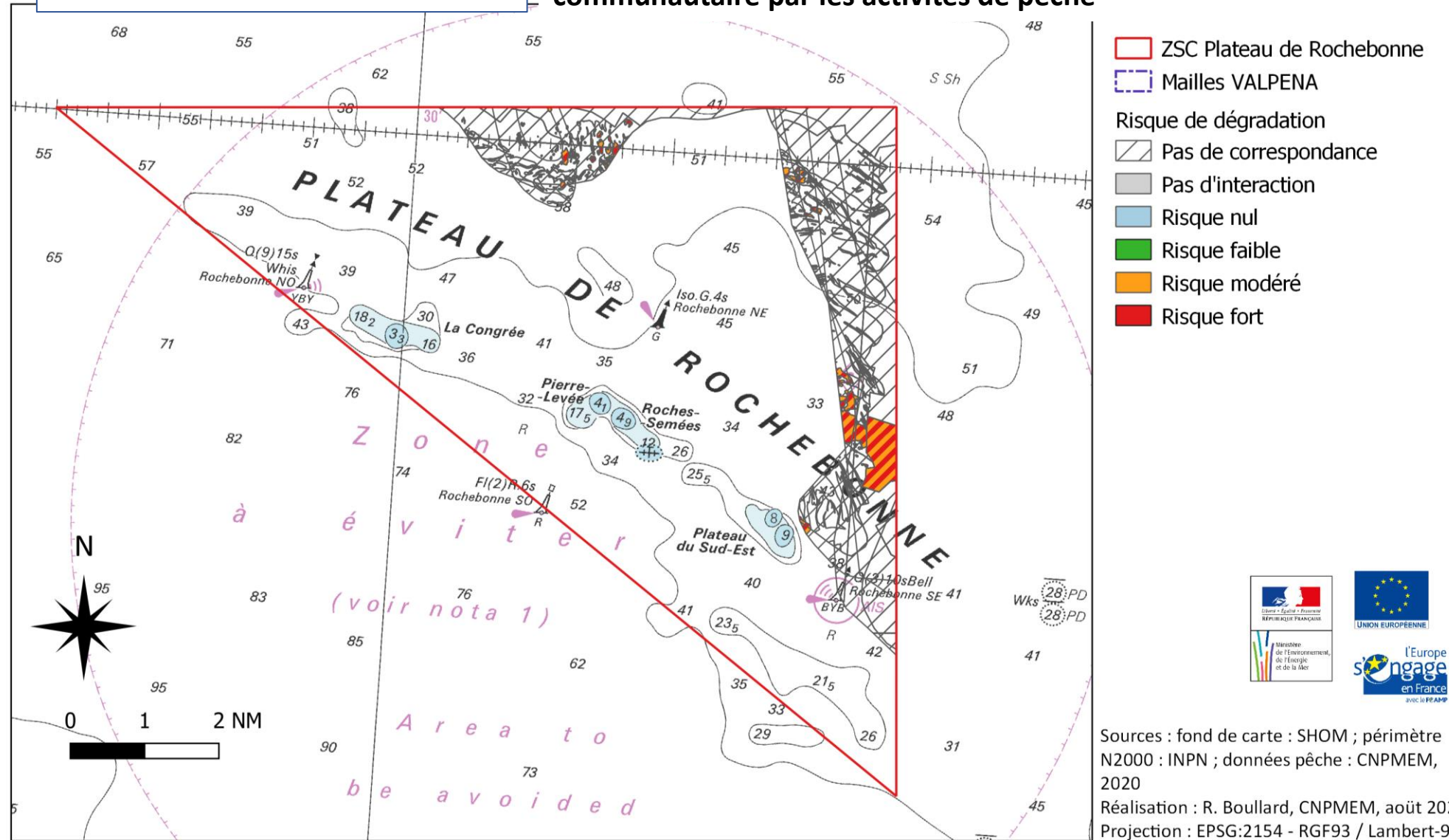
| | identifiés (VALPENA 2017) | inactifs en 2019 | Non-enquêtés | Enquêtés | | % TOTAL enquêtés |
|-----|------------------------------|------------------|--------------|---------------------------------|--------------------------|---------------------|
| | | | | Ne pratique pas dans le site | Pratique dans le site | |
| OTB | 22 | | 3 | 15 | 4 | 83% |
| OTT | 17 | 1 | 3 | 13 | | 81% |
| PTB | 1 paire | | | | 1 paire | 100% |
| SDN | 5 | | | 1 | 4 | 100% |



CHALUT DE FOND

Risque de dégradation des habitats d'intérêts communautaire par les activités de pêche

Résultats présentés à la validation du Comité de Suivi du projet **mercredi 23 septembre 2020**



Sources : fond de carte : SHOM ; périmètre N2000 : INPN ; données pêche : CNPMEM, 2020
 Réalisation : R. Boullard, CNPMEM, août 2020
 Projection : EPSG:2154 - RGF93 / Lambert-93

SENNE DANOISE

Carte non-diffusée pour des raisons de confidentialité des données (< 5 navires concernés)
Sera uniquement présentée en réunion

Suite de l'animation du site N2000 ?

Fin des financements FEAMP en 2020 : Nouvelle phase de recherche de financement

- Elaboration d'un plan d'action et montage de projet
- Solution de financement plus durable ?



ORDRE DU JOUR

Rappel sur le site et la démarche Natura 2000

- Actions d’animation mise en œuvre 2018-2020 – PLATFORM N2000
 - Étude prospective pour le développement de sciences participatives
 - Suivi des activités et usages de loisirs
 - Procédure d’extension du périmètre
 - Mise à jour du DOCOB
- Analyse de Risque Pêche – LCN2000
 - Principe et méthode
 - Données mobilisées et résultats
- Suite de l’animation
- Questions diverses

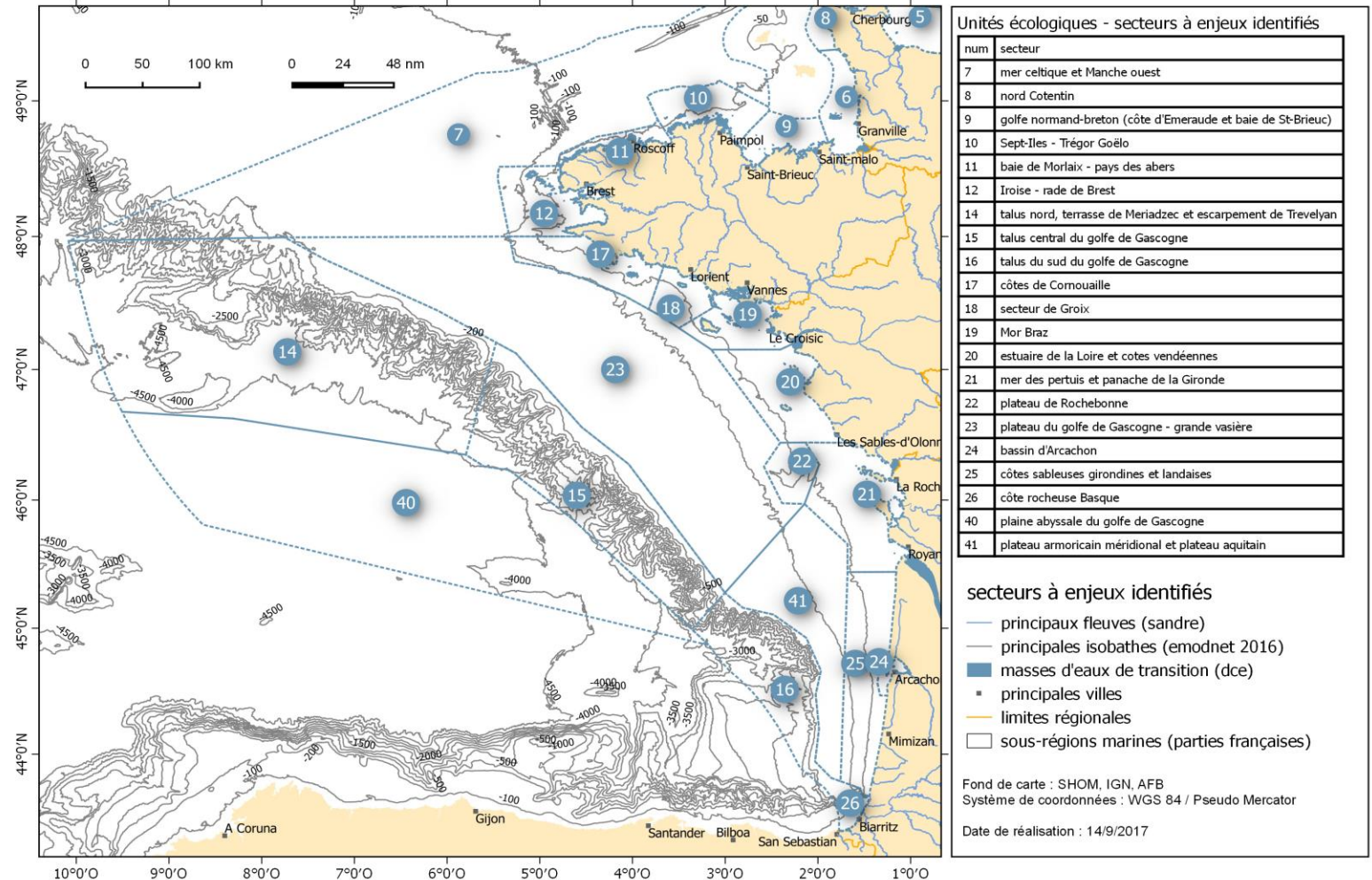
Zones de Protection Forte

- Mesure DCSMM M003-NAT1b

- Issue du 1er cycle de la DCSMM

- Objectif : *Compléter le réseau d'Aires Marines Protégées par la mise en place de protections fortes sur les secteurs de biodiversité marine remarquable*

- Cibles à échéance 2026 cohérente avec la stratégie aire protégées 2020-2030



Critères de définition d'une ZPF

- 1. Porte sur la biodiversité remarquable définie par les enjeux écologiques de la DCSMM**
- 2. est prioritairement mise en place au sein d'une aire marine protégée**
- 3. dispose d'une réglementation particulière des activités pour permettre de diminuer très significativement voire de supprimer les principales pressions sur les enjeux écologiques justifiant la protection forte**
- 4. s'appuie sur un document de gestion, élaboré par l'organe de gouvernance de l'AMP considérée, définissant des objectifs de protection et un système d'évaluation de l'efficacité du dispositif**
- 5. Bénéficie d'un dispositif de contrôle opérationnel des activités**

Calendrier de mise en œuvre

- **D'ici mi-novembre 2020** : après sollicitation des gestionnaires d'AMP et consultation des conseils maritimes de façade, intégrer les listes de ZPF potentielles dans les projets de plans d'actions des DSF (prévu dans la fiche action)
- **De mai 2021 à août 2021** : consultation du public et des instances. En particulier quand ils n'ont pas rendu un avis d'ici mi-novembre, les conseils de gestion des parcs naturels marins pourront rendre un avis sur les listes de ZPF potentielles lors de cette consultation formelle.
- **A partir de mars 2022** : sur la base des listes de ZPF potentielles, déploiement des nouvelles ZPF en concertation avec les parties prenantes



MERCI DE VOTRE ATTENTION

Projets FEAMP « PLATFORM N2000 » et « LCN2000 »

